



Commune de Charantonnay

1260 Avenue du Dauphiné - 38790 Charantonnay

04 74 59 01 42 – 04 74 59 13 96 – www.charantonnay.fr

CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Une session ordinaire du conseil municipal aura lieu en Mairie le

Mardi 15 décembre 2020 à 19h

A la Salle A. GUINET

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Charantonnay, le 10 Décembre 2020

Le Maire,
Pierre-Louis ORELLE



La séance du conseil est publique, mais limitée à 06 personnes.

Merci de vous signaler au secrétariat de la Mairie (0474590142) afin de vous éviter un déplacement inutile.

ATTENTION :

Pour la séance, le respect des règles sanitaires suivantes est indispensable :

- Port du masque individuel ;
- Lavage des mains avec solution hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle ;
- Utilisation d'un stylo personnel pour signature des feuilles d'émargement ;
- Se munir d'une attestation de déplacement.

ORDRE DU JOUR

Information de Monsieur le Maire sur l'utilisation de ses délégations de signature

Avant de d'aborder les délibérations, Monsieur ORELLE propose au conseil une intervention par une équipe de techniciens FREE destinée à présenter le projet d'implantation d'une antenne sur la commune et répondre à toutes les questions des membres présents.

DELIBERATIONS

FINANCES

Maintien de la demande de subvention au titre de la dotation territoriale 2020 pour sécuriser l'entrée de village par un aménagement de la voirie – Modification des sommes du projet ;

Admission en non-valeur des produits irrécouvrables au titre de 2017 et 2019 ;

CONSEIL MUNICIPAL

Autorisation pour mandater le Centre de Gestion de l'Isère (CDG38) pour développer un contrat cadre « Offre de ticket restaurant pour le personnel territorial »

URBANISME/ ENVIRONNEMENT

Autorisation de signature pour la prolongation de la convention avec l'EPORA ;

Autorisation de signature du contrat de bail avec FREE pour permettre l'implantation d'une antenne sur la commune – bois de Molèze ;

TRAVAUX/ INFRASTRUCTURE

Autorisation de signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Bièvre Isère Communauté pour permettre la réalisation des travaux de construction d'une Station d'Épuration, à SAVAS-MEPIN, pour la région St Jeannaise et Charantonnay

Questions diverses

Attribution du marché de maîtrise d'ouvrage par Bièvre Isère Communauté

Tour de table et expression libre